



Gymnastique Artistique



Féminine



GYMNASTES

Plan de développement Région Provence Alpes Côte d'Azur 2006-2012

Réussir la pratique d'accèsion vers le haut niveau. Note d'opportunité

Un double objectif : (Axe II de la L.O.L.F : Développement du sport de haut niveau)

- Pérenniser les actions de détection visant à valider l'identification des talents en se préoccupant de leur santé, d'apporter une reconnaissance envers les clubs formateurs, les entraîneurs et les gymnastes en le planifiant sur l'olympiade année par année, ces actions se déroulant avec le support des structures de haut niveau de la région P.A.C.A
- Accompagner les athlètes de la région P.A.C.A dans les structures de haut niveau labellisées de la région en soutenant l'encadrement permanent de ces structures afin que les meilleurs éléments puissent rejoindre à terme le centre national de Gymnastique et ainsi répondre dans les meilleures conditions aux objectifs olympiques de 2008 et 2012

Le comité régional souhaite être l'interface de la politique du MJSVA et de la Fédération avec le soutien des collectivités territoriales pour conduire à bien ce projet sur le cycle 2006-2012

La position du MJSVA : « Améliorer significativement les dispositifs d'accès au sport de haut niveau »

La contribution des collectivités territoriales et du secteur privé à l'accompagnement des sportifs de haut niveau a été soulignée. L'importance d'une « irrigation » régulière par les régions des filières d'accès au sport de haut niveau a été soulignée (Commission Nationale du Sport de Haut Niveau – discours de Jean François Lamour Ministre des sports 8 novembre 2004)

Les moyens à activer : dans le cadre des vacances d'encadrement d'appoint au profit de l'Equipe Technique Régionale

La position de la FFGym : Le projet fédéral 2005-2012 du président Jacques Rey affirme la volonté de la Fédération de conserver des ambitions sportives élevées et de fédérer les actions régionales en la matière.

Les moyens à activer : Le projet pourra être abondé par le chapitre plan de développement des structures.

L'aide du Conseil régional P.A.C.A : Le plan régional pour l'emploi annoncé par le président Michel Vauzelle comporte un volet en faveur du sport qui doit permettre en particulier au travers d'agents de développement des activités et des territoires de contribuer à l'amélioration du secteur associatif en ce domaine

Les moyens à activer dotation globale dans le cadre du plan pour l'emploi

L'investissement du Comité régional P.A.C.A : Pilote du plan d'action « Détection » le comité s'engage à pérenniser les actions de détection visant à découvrir les futurs talents pour les très jeunes gymnastes en liaison avec les comités départementaux et à soutenir la formation des gymnastes identifiés (gymnastes nés en 1997 et avant, en gymnastique artistique masculine, féminine et rythmique) en relation avec les structures de haut niveau

Les moyens à activer : sur les fonds propres du comité, conventionnement de l'action avec les partenaires

Réussir la pratique d'accèsion vers le haut niveau Les structures - les cadres - Le programme

Les structures ressources : - Pôle France : Marseille (G.A.F)
- Pôle Espoir : Toulon (G.A.F)

Les référants

Pôle France Marseille GAF	Monsieur Laurent TRICOIRE
Pôle Espoir Toulon GAF	Madame Céline BOUCHARIN



Filière Régionale d'accès au sport de Haut Niveau

- **Opération Porte Ouverte** : Gymnastes nées en *1999 – 2000 – 2001 - 2002*

Le Dimanche 18 Octobre au Pôle Espoir de Toulon de 9h à 13h

60 gymnastes environs seront retenues pour les différents CPR sur les tests physiques du secteur POP National.

Nous tiendrons également compte cette saison des résultats obtenus lors de la finale interdépartementale d'Avignon.

Une répartition géographique sera faite pour privilégier la notion de proximité. Ainsi donc, les entraîneurs clubs pourraient n'avoir à faire que 3 CPR dans la saison. Libre à eux de venir participer à toutes les actions pour leur information personnelle.

- **CPR 1** Groupe 1 : Le 8 Novembre 2009 au Pôle France de Marseille
Groupe 2 : Le 15 Novembre 2009 au Pôle Espoir de Toulon
- **CPR 2** Groupe 1 : Le 6 Décembre 2009 au Pôle France de Marseille
Groupe 2 : Le 13 Décembre 2009 au Pôle Espoir de Toulon
- **CPR 3** Groupe 1 : Le 10 Janvier 2010 au Pôle France de Marseille
Groupe 2 : Le 17 Janvier 2010 au Pôle Espoir de Toulon

Horaire : de 9h00 à 13h00

Intervenants : Eric BOUCHARIN, Céline BOUCHARIN, Pascal ROMANO, Elvire TEZA, Laurent TRICOIRE, André CHYDZINSKI, Marianne BREMOND, Bertrand COUTAZ, Violetta DAMIAN, Yohan LEFEBVRE -
Entraîneurs des clubs

Fonctionnement : 2 entraîneurs « experts » par agrès + Entraîneurs des clubs

Echauffement (30 min) – 4 rotations de 45min – 45min de chorégraphie pour les gymnastes et retour de formation pour les entraîneurs.

ACTIONS DEPARTEMENTALES

Gyms : Parmi les 60 sélectionnés des CPR réparties par Département

Date : A définir 2 actions par mois à partir de la fin des actions régionales, c'est-à-dire de Février 2010 jusqu'à Juin 2010.

Lieu : Centres Départementaux ou Pôles identifiés

- *Département 13* : Pôle de Marseille – Référant : Elvire TEZA
- *Département 83* : Pôle de Toulon – Référant : Céline BOUCHARIN
- *Département 84* : Avignon – Référants : Marianne BREMOND, Bertrand COUTAZ
- *Département 06* : Grasse – Référants : Jennifer FERRIER, Violetta DAMIAN, Yohan LEFEBVRE
- *Département 405* : à définir

Intervenants : 1 référant + entraîneurs clubs

JUGES

3 entrées possibles

NIVEAU I	NIVEAU II	NIVEAU III
EXECUTION	IMPOSES	LIBRES

JURY B tous programmes	JURY A programmes imposés JURY B tous programmes	JURY A tous programmes JURY B tous programmes
------------------------	---	--

NIVEAU IV
EXAMEN NATIONAL
Jury convoqué sur compétitions nationales Imposés ou libres

Réglementation spécifique à chaque niveau

Niveau I Exécution	Avoir 15 ans dans l'année civile	
Niveau II Imposés	Avoir 15 ans dans l'année civile	
Niveau III Libres	Avoir 15 ans au 31 août de la saison en cours	Avoir validé la catégorie 2 libres (N3C2) depuis 1 saison
Niveau IV National	Avoir 17 ans au 31 août de la saison en cours Avoir validé la catégorie I libres (N3C1) depuis 1 saison	



EXAMEN NIVEAU 1

Le Comité Régional PACA organise une session d'examen niveau 1 de juge.

- ❑ Inscription en ligne (www.ffgypaca.com) puis envoi des documents suivants **avant le 10 Octobre 2009** au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :
 - 1 Avoir 14 ans au 31 Août de la saison en cours
 - 2 Fiche de candidature (*voir chapitre « GENERALITES »*).
 - 3 Chèque de 15 € à l'ordre du Comité Régional PACA (inscription examen + livret de juge)
 - 4 Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*)
- ❑ Formation : La formation se fait au niveau départemental
- ❑ Examen : Samedi 16 Janvier 2010 lieu à déterminer.
Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).
- ❑ Autres renseignements utiles : Etre titulaire de la Licence FFGym 2010, Code de Pointage FIG, à chaque action (formation, examen)

NOTA : Merci de fournir les attestations de vos formateurs le jour de l'examen au plus tard.

FORMATION NIVEAU 2

Le Comité Régional PACA organise une session de formation et d'examen niveau 2 de juges.

- ❑ Inscription en ligne (www.ffgypaca.com) puis envoi des documents suivants **avant le 10 Octobre 2009** au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :
 1. Avoir 15 ans au 31 Août de la saison en cours
 2. Fiche de candidature (*voir chapitre « GENERALITES »*)
 3. Chèque de 30 €* à l'ordre du Comité Régional PACA (inscription + formation + examen)
 4. Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*)

***gratuité pour les juges en formation niveau 2 s'inscrivant en formation de cadres**

- ❑ Formation :

Samedi 10 Octobre	de 14h00 à 18h00	} CREPS d'Aix en Provence
Samedi 17 Octobre	de 14h00 à 18h00	
Samedi 7 Novembre	de 14h00 à 18h00	
Samedi 21 Novembre	de 14h00 à 18h00	

- ❑ Examen : Samedi 16 Janvier 2010 CREPS d'Aix en Provence
Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).

- ❑ Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2010, Carnet de Juge, Brochure Imposés FFGym, sont à fournir à chaque action (formation, examen)



FORMATION NIVEAU 3 catégorie 2

Le Comité Régional PACA organise une session de formation de juges niveau 3 catégorie 2 en vue du passage de l'examen pilotée par la Zone Sud-Est.

- Inscription en ligne (www.ffgympaca.com) puis envoi des documents suivants avant le 10 Octobre 2009 au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :

- 1 Avoir 15 ans au 31 Août de la saison en cours
- 2 Fiche de candidature (*voir chapitre « GENERALITES »*)
- 3 Chèque de 30 €* à l'ordre du Comité Régional PACA (inscription)
- 4 Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*)

**gratuité pour les juges en formation niveau 3 s'inscrivant en formation de cadres*

- Formation :

Dimanche 11 Octobre	de 9h30 à 15h30	}	CREPS d'Aix en Provence
Dimanche 22 Novembre	de 9h30 à 15h30		
Samedi 28 Novembre	de 14h00 à 19h00		
Samedi 5 Décembre	de 14h00 à 19h00		

- Examen : Dimanche 24 Janvier 2010 Aix les Bains (cf Inscription Brochure de Zone)

RECYCLAGE ET JOURNEE D'INFORMATION SUR LES PROGRAMMES REGIONAUX ET NATIONAUX

Le Dimanche 29 Novembre 2009 au CREPS d'Aix en Provence



COMPETITIONS

GENERALITES

Pour participer aux compétitions, il y a deux procédures à suivre :

- La fiche d'engagement en ligne : www.ffgypaca.com
 - Inscrire le nombre d'équipes et/ou d'individuelles que vous engagez sur la saison 2009-2010 et envoyer au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Compétition **avant le** :

5 Janvier DN – DF – DC - Individuelles
15 Février DIR – DR - CE

- La fiche d'inscription en ligne : www.ffgypaca.com
 - Inscrire les noms des gymnastes (renseignements obligatoires), et envoyer **3 semaines avant la compétition régionale** au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Compétition :

5 Février Individuels
26 Février DN - DF - DC
14 Mai Confirmation d'engagement des équipes de DR et de DIR pour la Coupe Régionale PACA

Toute équipe ou individuelle non inscrite aux dates ci-dessus ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs PACA GAF pourront consulter sur le site du Comité Régional:

- ✓ 15 jours avant la compétition régionale, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique PACA.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, forfait, ...

DIVISION NATIONALE

Nb: Pour les équipes qualifiées d'offices en Divisions Nationales 1 et 2 doivent confirmer leur engagement à la FFG, avec copie au DTZ **avant le 5 janvier - (DN 1 : ASCM Toulon)**.

Pour les équipes classées du 19^{ème} au 24^{ème} rang (classement vertical après les finales DN1 et DN 2 de 2009) sont qualifiées directement pour la finale de Zone et doivent s'engager à la Zone auprès de la DTZ (copie au Comité régional) **avant le 5 janvier**.

Pour les autres équipes, engagement à la région **avant le 5 janvier**.



JURY DE COMPETITION

Les juges sont désignés par la responsable régionale en fonction des compétences et pour la durée de la compétition.

Compétition Individuelle : Jury (8) désigné et pris en charge par le Comité Régional.

Compétition par Equipes :

DN - DF Juges Experts (4) désignés, pris en charge par le Comité Régional
Juges: 1 juge (min. N2) par club pris dans les derniers tours de l'organigramme.

DC Juges Experts (4) désignés, pris en charge par le Comité Régional
Juges: 1 juge (min. N1) par club pris dans les derniers tours de l'organigramme.

DIR / DR Un responsable à l'agrès est choisi parmi les juges de club présents et ne sera pas pris en charge par le Comité Régional (vacation et frais de déplacement)
Juges: 1 juge (min. N.1) par club pris dans les derniers tours de l'organigramme

CE Un responsable à l'agrès est choisi parmi les juges de club présents et ne sera pas pris en charge par le Comité Régional (vacation et frais de déplacement)
Juges: 1 juge (min. N 1) par club pris dans les derniers tours de l'organigramme

Tenue : La tenue conforme est obligatoire, tailleur bleu marine (jupe ou pantalon) et chemisier blanc, dans le cas contraire, le juge ne pourra officier.

Absence de juge : Une amende de 150 € est à régler avant l'entrée en compétition du club concerné, sinon les gymnastes de ce club ne seront pas classés.

JE SUIS JUGE

IL FAUT :

- Vérifier l'heure de la compétition
- Arriver 5 mn avant l'heure de la réunion des juges
- Avoir mon matériel personnel (crayons, feuilles de CTS, ...)
- Connaître le programme de la compétition
- Etre en possession des codes et programmes.
- Avoir les documents adaptés (le livret de juges et la licence)
- Etre en tenue officielle (ensemble bleu marine et haut blanc)
- Quitter le plateau à la fin de la compétition
- Garder son téléphone portable éteint durant toute la période de jugement et ne l'utiliser qu'en dehors du plateau de compétition



JE SUIS ENTRAINEUR

Réglementation sur les tenues vestimentaires et devoirs de l'entraîneur :

Pour éviter tous laisser-aller constaté et en application des décisions prises lors du Comité Directeur du 02/10/2009, la réglementation Fédérale sera appliquée de manière stricte.

↳ TENUES VESTIMENTAIRES SUR LES PLATEAUX DE COMPETITION:

✦ Bas de survêtement + Tee-shirt ou veste de survêtement à l'effigie du club (obligatoire) et chaussures de sport (baskets).

Une pénalité de 0.8 point sera appliquée sur le total de l'équipe pour les compétitions par équipes et sur le total individuel de la ou (les) gymnaste(s) pour les compétitions individuelles.

✦ Tout accessoire : téléphone portable, lunettes de soleil, etc. sont interdits et y subiront la même pénalité pour les entraîneurs.

Une pénalité de 0.8 point sera appliquée sur le total de l'équipe pour les compétitions par équipes et sur le total individuel de la gymnaste pour les compétitions individuelles.

(Référence Brochure Générale FFG page 10 et Brochure Technique FFG GAM/GAF page 15)

↳ MUSIQUE :

Les entraîneurs doivent présenter un CD par jeune fille avec le NOM de la gymnaste, PRENOM, NOM DU CLUB et la boîte du CD (ceci même si la musique est identique pour toutes les gymnastes), à l'exception des Circuits éducatifs où la musique est fournie par le Comité Régional.

Dans le cas où l'entraîneur ne respectera pas le règlement, la gymnaste passera sans musique et sera pénalisée conformément au règlement technique (ceci hors problème technique - Pas de pénalité dans ce cas).

↳ LICENCE:

Je me dois d'amener les licences de mes gymnastes en compétition.

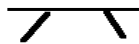
REGLEMENTATION DU PROGRAMME DIVISION "FEDERALE ZONE"

NOTE D (Difficultés EC)	FEDERAL ZONE - valeur 3,10 pts Finalité interrégionale
DIFFICULTES Fédéral Zone : 0,60 pt maximum	6 éléments (valeur A FIG maxi) Barres et Sol : 5 éléments maxi dont la valeur est la plus élevée plus la sortie Poutre : 4 éléments maxi dont la valeur est la plus élevée plus la pirouette et la sortie
DIFFICULTES "A" FFG	Autorisées (voir tableau joint)
EXIGENCES DE COMPOSITION 2,50 pts maximum	5 EC Chaque exigence de composition a une valeur de 0,50 pt
SAUT - EXIGENCES	- 2 sauts identiques ou différents - le meilleur est pris en compte
SAUT - DIFFICULTES	- Références Code FIG - renversement avec rotation longitudinale 1 tremplin : 3,00 pts - renversement avec rotation longitudinale 2 tremples : 2,50 pts - lune avec 1 tremplin : 2,50 pts - lune avec 2 tremples : 2,00 pts
BARRES - EC	- 1 bascule BI - 1 bascule BS - 1 élément BS différent de la bascule - 1 tour proche de la barre - Sortie : pas de sortie : 0 pt attribué sortie A (FFG) : + 0,30 pt sortie A (FIG) : + 0,50 pt
POUTRE - EC	- 1 saut écart de 180° antéropostérieur - 1 pirouette 360° - 1 élément acro en avant ou latéral (ATR possible) - 1 élément acro en arrière - Sortie : pas de sortie : 0 pt attribué sortie A (FFG) : + 0,30 pt sortie A (FIG) : + 0,50 pt
SOL - EC	- passage gymnique d'au moins 2 éléments différents appel 1 pied dont 1 saut écart antéropostérieur de 180°. Le premier saut doit être réception 1 pied afin de créer une liaison directe ou indirecte avec pas courrus, pas chassés... - 1 série acrobatique de 2 éléments minimum avec envol, - 1 élément acrobatique en avant ou latéral - 1 élément acrobatique en arrière - Sortie (dernier élément acro ou liaison d'éléments acro) pas de sortie : 0 pt attribué sortie A (FFG) : + 0,30 pt sortie A (FIG) : + 0,50 pt
Exercices trop courts BARRES - POUTRE - SOL	Au moins 4 éléments différents 3 éléments ou moins = pénalité de 5 points sur la note E
EXECUTION - ARTISTIQUE sur 10	Références Code FIG - Fautes générales - Déductions spécifiques à l'exécution - Déductions spécifiques à l'artistique (liste fédérale)
TEMPS POUTRE ET SOL	1' maximum

Pour toute question non traitée dans ce document, se référer au Code FIG 2009/2012

TABLEAU DES ELEMENTS "A" FFG 2009 / 2012
AGRES
Programme Fédéral "ZONE"


01		Entrée BI passage groupé à la suspension BS
02		Elan en av. avec 1/2 tour au dessus de l'horizontale
03		Tour d'appui avant
04		BI ou BS : élan par-dessous la barre (appui des pieds) avec 1/2 tour à la suspension
05		Elan circulaire groupé en avant ou en arrière
06		Sortie filée



01		Roulade avant (départ et arrivée sur les pieds)
02		Roulade arrière (départ et arrivée sur les pieds)
03		Sortie rondade
04		Sortie saut de mains
05		Sortie salto costal
06		Sortie salto facial
07		Saut groupé
08		Saut avec 1/2 tour, entrechat 4
09		Saut de chat
10		ATR jambes serrées passager



01		roulade arrière à l'ATR
02		Tic tac
03		Souplesse avant, souplesse arrière, souplesse arrière départ du siège.
04		Roue
05		Saut de chat aussi avec 1/2 tour
06		saut ciseau avant ou arrière
07		Saut groupé aussi avec 1/2 tour
08		Saut vertical avec 1 tour
09		Saut cosaque appel 1 ou 2 pieds